

Société | A l'APRES, des vélos mono-pousseurs pour s'évader



Créée en 1848, l'association APRES, reconnue d'utilité publique depuis 1884 et basée à Tonneins (47), a pour mission principale la protection de l'enfance. Pour ce faire, elle gère neuf établissements et services aux quatre coins du Lot-et-Garonne, destinés à des enfants en difficulté sociale et handicapés. L'établissement situé à Tonneins accueille 25 mineurs et leur assure quotidiennement bien-être et confort. Toujours dans le souci de les aider à s'intégrer à la vie de la cité mais aussi découvrir le monde qui les entoure, l'association cherche de nouveaux moyens et outils. C'est ainsi qu'en décembre dernier, elle a fait l'acquisition de quatre vélos mono-pousseurs grâce notamment au concours de la Fondation Crédit Agricole d'Aquitaine...

« Nos jeunes ont besoin de s'ouvrir au monde extérieur et de découvrir l'environnement qui les entoure ». Dominique Decressac est le directeur général de l'APRES qui gère neuf centres répartis sur tout le département du Lot-et-Garonne. Pour répondre à ce dessein, l'association vient d'acquérir quatre vélos mono-pousseurs - dont un électrique - pour son centre de Tonneins où 25 mineurs y sont accueillis et accompagnés. Le vélo mono-pousseur est un système de vélo adaptable sur un fauteuil roulant et détachable. Il permet à l'accompagnateur de pédaler tout en poussant la personne en fauteuil. Ce matériel doit donc être dompté avant utilisation, donc « à l'heure actuelle, les éducateurs s'y familiarisent mais dès l'automne prochain tout sera opérationnel ». Opérationnel pour faire des balades en pleine nature et ainsi permettre aux enfants de sortir des murs de leur établissement. « Certes nous leur proposons déjà des activités comme la balnéo ou encore la piscine mais là ce sera différent, nous leur permettrons de véritablement s'immerger dans la nature qui les entoure lors d'une promenade champêtre par exemple. »

Quatre vélos, c'est un début mais « ce n'est pas suffisant »

Les éducateurs de l'APRES tentent tous les jours d'accompagner au mieux ces mineurs qui ont besoin d'une vigilance constante. « Mais pour autant le handicap ne doit pas couper du monde extérieur. » Ainsi, deux fois par an, tous ces jeunes participent à la kermesse de Tonneins et à son carnaval. « Mais deux événements c'est peu, souligne Dominique Decressac. Grâce à ces vélos mono-pousseurs, nous allons pouvoir sortir plus souvent ! » Pour l'heure, donc seuls quatre vélos mono-pousseurs ont pu être acquis pour 25 jeunes. C'est un début mais

« bien entendu, ce n'est pas suffisant ». Le directeur général prévoit déjà d'en acheter d'autres prochainement si les finances le permettent pour sa structure située à Allez-et-Cazeneuve près de Villeneuve-sur-Lot où 15 mineurs sont accueillis. Mais cet équipement a un coût !

Un coût de 10 800 €

Les quatre vélos ont coûté 10 800 €. La Fondation Crédit Agricole d'Aquitaine a financé ce projet à hauteur de 5 400 €. Le reste a été payé par l'association sur ses fonds propres. Et si aujourd'hui les aides au fonctionnement ne diminuent pas, en revanche les aides à l'investissement régressent quelque peu donc l'acquisition de futurs vélos mono-pousseurs n'est véritablement pas assurée.



Sybille Rousseau

Crédit Photo : APRES

Publié sur aqui.fr le 11/09/2019

[Url de cet article](#)